

14 PYRAMIDES NOTAIRES digitalise le suivi des ventes en VEFA avec la techno LEGALIFE

LE MONDE DU DROIT | 16 OCTOBRE 2017



TAILLE DU TEXTE

- MEDIUM +

< DEFAULT >

MODE DE LECTURE

RÉSEAUX SOCIAUX

[f](#)
[t](#)
[in](#)
[G+](#)

[M](#)
[P](#)

+

L'étude notariale 14 PYRAMIDES NOTAIRES adopte la technologie de LEGALIFE pour la gestion numérique des processus de vente en état futur d'achèvement.

14 PYRAMIDES NOTAIRES annonce avoir adopté la technologie de la start-up LEGALIFE permettant la digitalisation du suivi des ventes en l'état futur d'achèvement (Vefa). Cette solution innovante, commercialisée par LEGALIFE depuis la rentrée 2017, permet de partager en continu avec les promoteurs l'avancement des dossiers de Vefa. Elle permettra à 14 PYRAMIDES NOTAIRES d'améliorer ses relations avec les promoteurs et de réaliser des gains de productivité importants dans le suivi des programmes immobiliers et d'être ainsi plus disponible pour délivrer ses conseils.

« Il n'existait pas jusqu'à présent de logiciel de gestion des ventes en l'état futur d'achèvement. Les tableaux de suivi des opérations tenus par chacun sont fastidieux à gérer et inefficaces. La solution améliore de manière importante nos relations quotidiennes avec les promoteurs et les acquéreurs, et nous permet de nous concentrer sur le conseil », explique Xavier Lièvre, associé de 14 Pyramides Notaires.

Le tableau de bord de LegalLife permet de suivre toutes les étapes du programme immobilier. Les principales relances se feront automatiquement et des alertes sont également programmables.

Une expérience plus fluide pour les acquéreurs

Les acquéreurs accéderont également à un espace personnel contenant l'ensemble des documents de leur dossier. Ils pourront consulter à tout moment le contrat et ses annexes, et télécharger les différents documents à fournir pour l'acte authentique de vente.

Si le promoteur immobilier dispose également de la technologie de LEGALIFE, c'est l'ensemble du processus de commercialisation du programme immobilier qui sera digitalisé puisque l'acquéreur pourra signer en ligne le Contrat de réservation de son appartement, ce qui alimente automatiquement l'outil de suivi.

« L'adoption de notre technologie par un leader du notariat qui possède l'expérience de la promotion immobilière est une grande satisfaction pour les équipes LEGALIFE. Elle récompense nos efforts pour proposer des solutions de rupture dans le domaine du droit au bénéfice des professionnels mais aussi du client final », déclarent François Marill et Thomas Rivoire, co-fondateurs de LEGALIFE.

PROFESSIONS

[AVOCAT](#)
[JURISTE](#)
[MAGISTRAT](#)
[CPI](#)
[NOTAIRE](#)
[HUISSIER](#)
[LEGALTECH](#)

MAGAZINE

[DÉCRYPTAGES](#)
[INTERVIEWS](#)
[ON EN PARLE](#)
[DEALS](#)
[NOMINATIONS](#)
[VIE DES CABINETS](#)
[INSTITUTIONS](#)
[PROFESSIONS](#)
[COMMUNICATION](#)
[PUBLICATIONS](#)
[NOMINATIONS](#)

= SAVE THE DATE =

PALMARES
des avocats

PARIS

 GRAND HÔTEL INTERCONTINENTAL OPÉRA
29 MARS 2018